Document generated on 10/11/2024 10:11 p.m.

Jeu
Revue de théâtre

Courrier

Number 86 (1), 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/25642ac

See table of contents

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)
1923-2578 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1998). Courrier. *Jeu*, (86), 183–185.

Tous droits réservés © Cahiers de théâtre Jeu inc., 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

COURRIER

Que veut-on de la critique ?

Le Centaur vient de réclamer le congédiement de Gaëtan Charlebois, critique de théâtre au magazine *Hour*, parce qu'il a écrit que *Twelfth Night* était un très mauvais spectacle. Si le journal n'obtempère pas, non seulement on rayera le nom de monsieur Charlebois sur la liste de presse, mais on ne mettra plus à la disposition du public *Hour* dans le hall du théâtre. C'est du chantage !

La situation se détériore. Et l'Association québécoise des critiques de théâtre tient à dénoncer le réflexe punitif qui semble s'emparer de certaines directions artistiques. À l'automne dernier, nous avons manifesté notre étonnement et notre désapprobation à la direction d'Espace GO qui venait de payer une publicité pour désigner à la vindicte publique le même Gaëtan Charlebois. La Veillée, faut-il le rappeler, refuse des billets à Robert Lévesque, anciennement du *Devoir* et maintenant critique à l'émission *C'est bien meilleur le matin*, à Radio-Canada, depuis la publication d'un article paru le 30 mai 1987 (vous avez bien lu, onze ans plus tard) ! Eh oui, certains théâtres se constituent des listes noires ! Nous ne pouvons que nous élever farouchement contre cette pratique : les billets de presse ne sont pas des « bénéfices » que les théâtres accordent aux critiques et qu'ils peuvent leur retirer quand bon leur semble. Si, ailleurs, les médias paient les billets de théâtre de leurs critiques, à Montréal, comme dans de nombreuses villes, il est de tradition que les théâtres invitent les journalistes à ce qui s'appelle des premières de presse... de toute la presse, car il serait inacceptable qu'un auditeur ou un lecteur de tel ou tel média soit privé de l'information sous prétexte que le théâtre boycotte son critique attitré.

Par ailleurs, n'est-il pas odieux de la part du directeur artistique du Centaur de se servir de son poste pour demander le renvoi de quelqu'un qui a critiqué son travail en tant que metteur en scène ? Monsieur McCall est juge et partie ! Comme il était indigne de Ginette Noiseux d'employer un vocabulaire offensant, elle qui venait de fustiger le critique pour avoir censément insulté les artistes. Elle ne s'est pas gênée pour parler d'« intolérance », de « haine » et de « fanatisme » en parlant de la critique en plus de signer sa lettre à titre de « récipiendaire artiste pour la paix », se plaçant ainsi bien sûr du côté de la « vertu » ! Dans la lettre que nous lui avons adressée après la parution de sa publicité, nous avons dénoncé la délation et l'abus de langage et nous nous sommes élevés contre ce geste qui constituait un dangereux précédent. Nous n'avons pas eu de réponse. En passant, où sont les conseils d'administration dans ces affaires ? les subventionneurs ? Endossent-ils parfaitement ces sorties des directions artistiques ?

Il n'est pas du ressort des directions artistiques de décider qui va couvrir ou non tel ou tel événement culturel. Récemment, Claude Deschênes a même dit, en ondes, au « Montréal Ce soir », à Radio-Canada,

que bien que Carbone 14 lui ait refusé de capter des images de *l'Hiver*, lui qui avait tenu des propos sévères à l'égard des *Âmes mortes*, le spectacle précédent de la troupe, il est tout de même allé voir le spectacle et en a traité ! Si nous écrivons aujourd'hui cette lettre publique, c'est pour qu'on se rende compte de la pente dangereuse sur laquelle nous sommes en train de glisser. Les artistes vont-ils choisir leurs critiques ? Qui va tirer la ligne à partir de laquelle une critique négative devient inacceptable ? Qui va publier la liste des adjectifs supportables ?

Nous l'écrivons dans l'espoir que cessent les conduites discriminatoires et pour demander aux directions artistiques de reconnaître que les théâtres ont le devoir de fournir à tous les critiques, sans exception, les mêmes conditions de travail. Si *Hour* et Radio-Canada ont embauché messieurs Charlebois, Lévesque et Deschênes pour tenir des chroniques théâtrales, c'est qu'ils les jugeaient compétents pour le faire. Aussi croyons-nous que les théâtres, d'autant plus qu'ils sont soutenus par des fonds publics, doivent traiter tous les critiques dûment accrédités sur le même pied.

La critique a droit de cité

Le milieu culturel montréalais devrait avoir atteint la maturité qui lui permette de supporter la critique, même très négative. Il y a dans les médias plusieurs points de vue qui s'expriment, et il n'est pas surprenant, cela est même souhaitable, que ce ne soit pas la même voix qui se fasse entendre partout. Il faut reconnaître le droit à la singularité : un critique a une écriture qui lui est propre, un ton, une personnalité – que le lecteur apprend d'ailleurs à connaître. Et c'est très bien ainsi. Qu'est-ce que l'on veut ? Une critique unanime ? qui tienne le même discours ? une critique « politiquement correcte » qui ne crée pas de remous, ne souligne jamais les faux pas ? ne hausse jamais le ton ? Nous croyons qu'une telle critique ne servirait personne, ni le public ni le milieu. La condescendance n'est pas une forme de respect.

Le problème tient à ce que le milieu voudrait, semble-t-il parfois, que soit pris en compte le degré d'investissement des acteurs, leur bonne volonté, les intentions plus que le résultat final. Or, le public, c'est le résultat qu'il voit et pour lequel il paie. Et le public demande au critique de mesurer la valeur d'un spectacle. Cela veut dire tâcher de répondre aux questions suivantes : ce spectacle remplit-il ses promesses ? les moyens déployés sont-ils pertinents, efficaces ? le spectacle propose-t-il une vision nouvelle, intelligente, dérangeante d'un texte ? Il semble que certaines personnes voudraient qu'on les aime pour ce qu'elles sont plus que pour ce qu'elles font. Or, nous ne sommes pas « en famille » ! Montréal doit pouvoir se permettre une critique au spectre large : il y a des doux et il y a des loups.

Venons-en à l'essentiel. Nous devons défendre, ici, la liberté d'expression. Cette liberté comprend tout autant la liberté de blâmer que celle de louanger (qui ne nous a jamais défendu de nous lever à la fin d'un spectacle et de crier bravo ?). Certains oublient-ils que « sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur », comme le disait Beaumarchais ? Qu'est-ce que le public dirait si un politicien demandait la démission d'un éditorialiste qui l'aurait sévèrement critiqué ? Devrait-on congédier Chapleau pour avoir fait de la peine à Daniel Johnson ? En sommes-nous là ?

Nous espérons que non. Par ailleurs, nous savons que la situation économique crée des pressions énormes sur les théâtres.

Nous en subissons nous-mêmes amplement les conséquences, la grande majorité des critiques étant des pigistes, donc des employés à statut précaire. Nous comprenons aussi que l'art est un engagement personnel, intime et profond mais nous devons tous nous dire que la complaisance n'a jamais servi l'art.

Il va de soi que nous n'encourageons pas les comportements intempestifs de quiconque, avant, pendant ou après la représentation d'un spectacle. Mais il arrive que cela se produise, et il serait abusif d'y voir une situation à ce point répréhensible qu'il faudrait tenir pour justifié un train de représailles qui donnerait tête baissée dans l'ostracisme. Nous ne pouvons imaginer une société sans critique. Mieux, nous admettons qu'il puisse y avoir une critique de la critique... mais nous dénoncerons toujours toute démarche qui viserait à la faire taire. Ne serait-il pas temps que nous ayons un débat public sérieux sur le rôle de la critique dans notre société, débat auquel participeraient tous les représentants du milieu, des artistes aux critiques en passant par les directions des théâtres ? Quant à nous, nous voulons bien nous prêter à l'exercice.

À l'Association, nous considérons que les critiques ont un rôle actif à jouer dans la vie culturelle, et nous ne pouvons accepter que l'on veuille nous réduire à des agents promotionnels. Nous croyons sincèrement que nous avons tous – spectateurs, artistes, directeurs et critiques – intérêt à ce que soit réaffirmé sans ambages le droit à la liberté d'expression, laquelle passe par l'assurance que tous puissent avoir le même accès aux spectacles.

Louise Vigeant (*Cahiers de théâtre Jeu*)
présidente de l'Association québécoise
des critiques de théâtre
Hervé Guay (*Le Devoir*), vice-président
Marie Labrecque (*Voir*),
secrétaire-trésorière

Raymond Bernatchez (*La Presse*), Luc Boulanger (*Voir*), Gaëtan Charlebois (*Hour*), Gilbert David (*L'Annuaire théâtral*), Claude Deschênes (Radio-Canada), Marcel Fortin (*L'Annuaire théâtral*), Pierre Lavoie (Cahiers de théâtre *Jeu*), Yves Jubinville (*Spirale*), Pierre L'Hérault (*Spirale*), Solange Lévesque (*Le Devoir* et Cahiers de théâtre *Jeu*), Robert Lévesque (Radio-Canada), Carmen Montessuit (*Journal de Montréal*), Aurèle Parisien (*The Gazette*), Jean Saint-Hilaire (*Le Soleil*), Michel Vaïs (Radio-Canada et Cahiers de théâtre *Jeu*), Philip Wickham (Cahiers de théâtre *Jeu*).

Montréal, le jeudi 12 mars 1998